

JOURNAL HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

N^o: XXXVII.

Septembre 1791.

Mercredi 24.

Séance du Jeudi 15.

LA Diète prorogée jusqu'à ce jour fut ouverte par Mr. le Maréchal, qui annonça au Roi que les membres de la Chambre alloient recommencer leurs travaux avec le même zèle qui les avoit animé jusqu'ici, & dont il est résulté tant de bien pour la Nation, qui de toutes parts manifeste les sentimens de la plus vive reconnaissance pour la Constitution du 3. Mai, laquelle immortalise les vertus éminentes du meilleur des Rois. Il fit alors lecture d'une note de 33. lettres des Commissions Palatinates, qui témoignent la plus grande satisfaction pour l'établissement de la nouvelle forme de Gouvernement, & sur laquelle il avoit reçu une quantité de félicitations de chez l'Etranger. Mr. le Maréchal présenta ensuite au Roi, & à la Diète, les Plénipotentiaires des Villes, & leur témoigna sa satisfaction de voir effectuer sous sa Présidence les souhaits qu'il avoit faits pour leur réunion à l'ordre Equestre, après en avoir été séparés pendant près de deux siècles. Il donna ensuite la voix à Mr. Wybicki qui, au nom de toutes les Municipalités, porta la parole, & dit :

(a) Il y eut des Patriciens Romains qui, dans la vue

(a) Comme le discours de Mr. Wybicki (connu par des ouvrages qui ont répandu beaucoup de lumière dans le pays) a été généralement applaudi, nous croyons faire plaisir aux lecteurs de l'insérer ici presqu'en entier.

„ de soutenir la liberté du peuple se sont transportés dans
 „ cette classe. Je me trouve aujourd'hui dans la même
 „ position; je me suis présenté plusieurs fois devant le Trône
 „ de Votre Majesté, je me suis trouvé avec vous
 „ Illustré Ordre Equestre, en qualité de Nonce de dif-
 „ férans Palatinats: Aujourd'hui ce n'est pas en vertu des
 „ prérogatives que j'ai héritées de mes Ancêtres, mais par le
 „ droit de Citoyen qu'un peuple libre à récupéré, que je me
 „ présente dans cette assemblée. Je dus jadis la prerogative
 „ dont j'ai joui dans ce temple de la liberté, à mes Ayeux;
 „ celle d'aujourd'hui, je ne la dois qu'à moi même. Le spec-
 „ tacle qui se présente actuellement ici, Sérénissimes Etats,
 „ est le plus beau, le plus attendrissant pour l'humanité, &
 „ le plus important dans le monde politique. C'est aujour-
 „ d'hui qu'un Million d'enfans dispersés retournent au sein de
 „ leur Mère dont ils avoient été repoussés, quoiqu'ils n'eussent
 „ commis aucun crime ni trahisons; & pour laquelle dans
 „ leur abandon ils n'ont respiré que l'amour le plus tendre.

„ Le Père du peuple Polonois, & leur Mère com-
 „ mune, ont parlé en leur faveur. Mais l'Anarchie féodale, ce
 „ monstre ennemi des sociétés humaines n'avoit pas permis
 „ aux peuples des Villes de reclamer les droits sacrés de
 „ l'homme & du Citoyen; quelqu'effort qu'ait fait ce fléau pour
 „ empêcher l'humanité de jouir de ses droits, il n'a pu y par-
 „ venir; une Divinité amie de l'homme pour le venger du
 „ mépris qu'on en faisait, avoit plongé la Pologne dans toute
 „ sorte de désastres & d'avilissemens. Neuf Rois ont inu-
 „ tilement gémi sur l'anarchie à laquelle la Pologne étoit en
 „ proie; & vous seul avés réussi, Sire, à lui donner un Gouver-
 „ nement. On a fait les plus grands efforts pendant deux
 „ siècles pour effacer la gloire des Polonois, & un jour vous
 „ a suffi, Sérénissimes Etats, pour la rétablir. C'est ainsi

„ que la force créatrice scut retirer dans un jour la lumière
 „ du Cahos. Ce jour est le triomphe le plus grand pour
 „ Votre Majesté & pour la Nation Polonoise ; les puissances
 „ amies en célébreront la mémoire avec joye, les mécontents
 „ avec ombrage, les amis de l'homme avec attendrissement,
 „ & le monstre avec désespoir. Nous garantissons au nom
 „ de ce peuple, dont les coeurs sont aussi purs que leur li-
 „ berté, que leur reconnaissance répondra aux bienfaits.
 „ L'industrie, les manufactures & le commerce, vont faire
 „ consommer les denrées, chose la plus nécessaire à notre
 „ païs. Des milliers d'individus exploseront leur vie pour
 „ défendre la liberté générale de la Nation, qui est devenue
 „ la leur ; ils diront à quiconque voudra envahir leur Patrie,
 „ respecte le païs d'un peuple libre, unis toi à lui, ou
 „ meurs.

„ Les Villes de la Couronne & de Lithuanie pour mani-
 „ fester les sentimens dont elles sont pénétrées, m'ont char-
 „ gé de prier les Sérénissimes Etats d'accepter de leur part
 „ douze canons, & autant de chars de guerre. Daignés en
 „ attendant recevoir ce foible don, puisque notre sang & nos
 „ biens appartiennent maintenant à la Patrie.

„ Mes Collègues de la Couronne & de Lithuanie m'ont
 „ engagé à vous faire agréer, Sire, que les mains des habitans
 „ des Villes puissent éléver à Votre Majesté une Statue à
 „ Varsovie. Ce ne sera pas une Idole au fanatisme, ni un
 „ monument d'adulation ; mais celui de l'humanité, mais un
 „ modèle de vérité & d'exemple, qui prouvera que les Rois
 „ doivent être bons, & les sujets reconnaissants ; que ce
 „ monument rappelle à jamais aux Polonois à qui ils doivent
 „ leur régime, & la liberté ; que les Citoyens des Villes,
 „ en célébrant tous les ans le jour de son érection, le
 „ couronnent de nouveaux lauriers de reconnaissance ; que
 „ les mères y apprennent à leurs enfans à prononcer le

(a)

„ nom de leur libérateur ; que le cultivateur révère avec
 „ attendrissement l'image de son père bienfaissant ; Permettes
 „ aussi, Sire, que moi, qui par l'effet de votre sageesse
 „ suis devenu membre & l'organe des Citoyens des Villes,
 „ je puise poser de ma main la première pierre pour la base
 „ du monument, qui doit à jamais immortaliser le plus bien-
 „ faisant des Rois, & que j'aye la gloire d'y tracer ses mots :

C'EST LUI QUI LE PREMIER BRISA LES FERS DE L'HOMME.

Le Ministère s'étant approché du Trône, Mr. l'Abbé Kollatzy Chancelier de la Couronne y répondit en ces termes : " Sa Majesté qui occupe actuellement le Trône de la liberté, d'où elle n'a pu ci-devant qu'indiquer à la Nation le chemin de la vérité, en voit déjà les fruits, & partage le joie qu'elle en ressent avec l'illustre ordre Equestre. Qui ne seroit pas attendri de ce spectacle Majestueux ? Les Plénipotentiaires des Villes se présentent dans ce Temple des loix, qui recommence à être le sanctuaire de la grandeur de nos Ayeux ; ils sont devant ce Trône qui brille déjà de l'ancienne splendeur des Piafes & des Jagellons ; ils se présentent ici pénétrés de gratitude en reconnaissant la Patrie pour leur Mère, le meilleur des Rois pour le Créateur de leur félicité, & l'illustre ordre Equestre pour l'Auteur d'un si grand bienfait. Le Roi accepte au nom de la Patrie les offres des Villes, & il regarde celle qu'elles viennent de lui faire, non comme un monument de sang, qu'il auroit fait répandre aux peuples malheureux sacrifiés aux vainqueurs héroïques, mais comme un signe du bonheur des Citoyens des Villes de la Couronne & de Lithuanie, car le bonheur des peuples est un monument bien plus durable pour des faits vertueux & civiques. Il n'y a plus à Rome

„ de monument qui rappelle la bonté de *Titus*; La Colonne
 „ de *Trajan*, & d'*Antonin*, présentent la mémoire consa-
 „ crée à une autre vertu; mais les générations les plus re-
 „ cultes réverront les actions de ces Gouverneurs immortels
 „ des peuples. De tous les monuments que la reconnaissance
 „ voudra éléver au Roi, la Diète actuelle & le bon-
 „ heur des Citoyens des Villes, sera la mémoire la plus du-
 „ rable de son Règne Glorieux. Quoique Sa Majesté pénétrée
 „ de tendresse, accepte l'offre des Villes, ce n'est que dans
 „ la conviction qu'elles rappelleront en même tems la mémoire
 „ de la Diète présente si chère à son cœur. “

„ Le Père commun de la Patrie vous reçoit, Citoyens
 „ des Villes, avec d'autant plus de joie & d'atténissement,
 „ qu'il vous voit également reconnaissans envers l'ordre E-
 „ questre; n'oubliés jamais d'en avoir reçu un bien si insigne;
 „ ce sont les avis Paternels du plus sage des Rois; vous
 „ vous en souviendrez toujours, si vous voulez voir votre pro-
 „ périr dans celle de la Patrie, & jouir parfaitement des
 „ droits de Citoyens dont la Diète actuelle vous a indiqué le
 „ chemin qu'il faut suivre avec modération & sagesse pour
 „ atteindre au but proposé. Sa Majesté, pour vous marquer
 „ les sentiments de son affection paternelle, vous invite,
 „ Dignes Plénipotentiaires des Villes, à approcher de son
 „ Trône, & vous présente à baisser cette main qui vient de
 „ travailler à votre bonheur, & d'assurer la prospérité de
 „ toute la Nation. ,”

Les Plénipotentiaires des Villes ayant baissé la main du Roi, l'Ordre Equestre, à la demande de Mr. *Rzewuski*, Nonce de Podolie, eut le même honneur, afin de manifester d'avantage son union & son égalité avec l'Etat Bourgeois.

Le Prince Primat, qui venoit de voyager dans les païs Etrangers pour le rétablissement de sa santé, assura les Etats que la Révolution de Pologne etoit généralement approuvée

partout où il avoit passé, ce qui avoit insinuement adouci les peines qu'il avoit ressentî d'être absent de sa Patrie dans un temps où la Diète a si heureusement travaillé à son bonheur & à sa représentation; & finit par inviter les membres de la chambre à achever au plutôt ce grand ouvrage en décrétant toutes les parties de l'économie politique, & sur tout de sacrifier les haines particulières au bien public.

Le Prince Sapieha, Maréchal de la Confédération de Lithuanie, annonça à la Diète, que les Cultivateurs de Pawlowice, impatients de s'acquitter du don qu'ils avoient fait de deux canons, lui en avoient remis l'argent avant le terme qu'ils avoient fixé.

Mr. Miroszewski, Nonce de Cracovie, après avoir parlé avec le plus grand intérêt en faveur de la nouvelle Constitution, offre de prêter le serment de la maintenir aux dépens de sa vie.

Mr. Bolesza, détaille les inconveniens qui résultent pour le commerce & la circulation du numéraire, au sujet de la réduction que la Commission du Trésor a faite de la monnaie de Prusse, & demande que cette réduction soit suspendue jusqu'à ce que la Députation des affaires Etrangères ait fait un travail sur cet objet avec le Cabinet de Berlin.

Mr. Manuzzi, Nonce de Brachaw; alléguant que les Etats n'étoient pas encore informés de l'intention de l'Electeur de Saxe, au sujet du Trône qu'ils lui ont décerné, propose par son projet, dont on fit la lecture, de lui envoyer, pour ce sujet, une Députation composée d'un Sénateur, d'un Ministre & d'un Nonce.

Mr. Mielżyński, Nonce de Posen, se plaignit de ce que les Séances ne commençoiient pas à 10 heures, d'après le règlement de la Diète, & de ce qu'on tenoit auparavant des conférences particulières, ce qu'il appelloit faire *statum in statu*.

Le Roi prit la parole & dit : " Je remarque dans la demande de Mr. de Bradaw un désir impatient de voir le soin de la Patrie décidée, & j'aprouve les motifs de sa proposition ; mais que ce digne Nonce, continua Sa Majesté , écouta le Roi, à qui la Nation a confié le soin particulier de son bien être ; qu'il sache donc qu'il a employé le tems du repos pour faire des démarches ayant uniquement pour but le bien public. Il faut observer l'ordre en toutes choses ; dans peu le Ministère des affaires Etrangères ferale rapport que les Etats paroissent désirer relativement à l'Electeur de Saxe, mais il faut lui donner du temps ; autrement les démarches qu'on pourroit faire à ce sujet seroient trop précipitées & hors de saison. Quant aux plaintes qu'on fait sur le retard des Séances , cette Assemblée m'est témoin que toutes les fois que je m'y suis rendu à l'heure indiquée par la loi , je n'y ai souvent trouvé que quatre membres de la Diète ; j'ai donc cru qu'il valoit mieux discuter dans des conférences particulières, les sujets qui doivent être traités dans l'Assemblée , & je ne conçois pas comment cela peut avoir mérité un blâme, d'autant que l'ouvrage qui s'est attiré l'approbation de toute l'Europe , est l'effet de ces conférences , & la providence nous en fera goûter les fruits , ainsi qu'aux générations futures. La postérité , j'ose m'en flatter, en jugera mieux par les effets heureux qui en seront résultés , & que ce n'est pas un sceptre de fer qui est donné au Roi , mais le pouvoir de faire du bien , & de rendre heureux le peuple qui lui est confié ; C'est dans cet esprit que l'ouvrage du 3. Mai fut achevé ; cet esprit s'est répandu dans tout le pays , comme le prouvent les faits & les lettres dont Mr. le Maréchal de la Diète a fait le rapport , & qui marquent assez combien la Nation y applaudit ; comme nous avons juré de maintenir cette Constitution , nous ne permettrons pas , même au dépens de notre sang , que qui que ce soit y porte une main sacrilège , & j'espère que la voix publique est pour moi . , Ici se fit entendre un cri gé-

néral de: *Vive le Roi, nous ne le permettrons jamais.*, Cette voix
 „ patriotique me persuade que les soins que je prends pour
 „ procurer le bien public, ne sont pas infructueux, & dans
 „ cette conviction, je prie Mr. le Maréchal de la Diète de
 „ mettre en avant le projet pour les jugemens assessoriaux.

L'Assemblée Provinciale ayant été appoietée au lendemain pour placer les Plénipotentiaires des Villes dans les différentes Magistratures exécutives, on fit la lecture du mode de la procédure pour les jugemens assessoriaux & municipaux.

Mr. Choiecki Nonce de Kijovje: "Rien n'est plus flatteur
 „ pour un Citoyen chargé d'une fonction publique, que
 „ d'être approuvé par ses commettans; j'ai eu cette satis-
 „ faction dans mon Palatinat, qui, charmé que ses Nonces
 „ ont contribué, par l'acte du 5. Mai, au bonheur & à la
 „ gloire de la Patrie, leur a recommandé de continuer de
 „ zèle pour le bien public. Il est donc tems que les mé-
 „ contens, honteux que la Patrie à ses se sauver sans leurs
 „ secours, cessent de murmurer en secret. Le Palatinat de
 „ Kijovje vous rend cette justice, Sire, que vous fûtes le premier
 „ à étendre votre main pour tirer la Patrie de l'Etat d'i-
 „ nertie ou elle étoit plongée. Vous vérifiés l'affurrence que
 „ vous avés donné à la Nation en montant sur le Trône,
 „ Non poenitebit vos me fecisse Regem. Oui la Nation au
 „ comble de ses voeux vous répond: Non poenitet nos te
 „ fecisse Regem."

Mr. Sujetoflawski Nonce de Wolhynie, déclara, que quel-
 qu'approbation qu'on donnât à la Constitution du 5. Mai, il
 y seroit toujours contraire, & qu'il alloit publier par la voie
 de l'impression ses sentimens la dessus. Il fût plusieurs fois
 interrompu par les murmures de l'Assemblée.

La Séance fût ajournée au Lundi suivant, pour donner
 le tems aux Séances Provinciales de faire choix des Plénipotentiaires pour les differens Départemens.